



Paris, le 27 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget de l'Agriculture 2020 : lever les incohérences !

Le projet de loi de finances pour 2020 présente le budget du Ministère de l'agriculture, en hausse de 1% en Crédit de paiement et de 4,1 % en autorisation d'engagements à hauteur de 4,8 Milliards d'Euros.

Dans un contexte où les agriculteurs doivent faire face à des changements climatiques, économiques ou sociétaux majeurs, la FNSEA attend du Ministère un accompagnement à la hauteur des enjeux. La baisse de la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti qui va amputer le budget des Chambres d'Agriculture sans réduire en aucune façon le déficit de l'Etat, s'inscrit dans un schéma inverse !

Au lieu d'appuyer les Chambres d'agriculture qui ont pour mission d'accompagner les agriculteurs dans ces transformations, le Gouvernement fait le choix de leur supprimer des moyens. C'est incompréhensible !

La FNSEA attend également du budget de l'Etat, la prise en compte de l'impératif de compétitivité pour l'avenir de l'agriculture française. Favoriser l'investissement, encourager l'innovation, supprimer les distorsions de concurrence et faire baisser les charges qui pèsent sur l'activité de la filière agricole et agro-alimentaire est une nécessité.

Nous le rappellerons mardi 1^{er} octobre dans le cadre de la présentation à la presse de la contribution commune de la FNSEA, de Coop de France et de l'Ania au « Pacte productif 2025 ».

C'est avec ces objectifs que la FNSEA et son réseau rencontreront les parlementaires dans les prochaines semaines.

Contact presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr